



N° affiliation FFTA : 1017032

Procès Verbal de l' A.G.[n°17]

Sur invitation de son Président, J.L.RUAULT, les Membres LICENCIE(E)S FFTA, Membres SYMPATHISANTS et autres ainsi que le Comité Directeur Élargi de l'association se sont réunis, dans la salle de LA POUDRIERE , 17410 Saint-Martin de Ré, le Vendredi 19 Octobre 2025 pour y exercer leur droit d'Assemblée Générale [exercice 2025/2026].

A 19h15 après le contrôle des feuilles d'émargements, Mr le Président a pu faire constater aux participants que le quorum statutaire était atteint, lui permettant ainsi d'officialiser la prise en compte des débats de cette assemblée.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE N° 17(Exercice 2025/2026)

Préambule

Prise de Parole de notre président, Jean Louis Ruault :

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec un grand plaisir que je vous accueille dans cette ancienne poudrière entièrement rénovée. Nous avons l'honneur d'inaugurer cette salle. Je remercie la Mairie et son représentant... MOI

Je commencerais par vous donner quelques chiffres :

- L'année dernière nous étions 43 membres en fin d'année
- Cette année nous comptons 44 licenciés à jour de leur cotisation :
 - o 8 jeunes
 - o 12 femmes
 - o Je vous laisse faire les comptes pour les autres membres (y elles compris)

Cette soirée est le moment de faire le bilan de la saison passée, d'informer et d'échanger autour des projets et des rendez-vous importants à venir pour parfaire le fonctionnement et la convivialité de notre association.

L'année dernière a été riche et pleine de moments forts.

- Nombreuse participation lors des concours salle avec plusieurs débutants qui ont fait preuve de pugnacité.
- Beaucoup de bénévoles sont venus prêter main forte sur nos animations (brocante, concours, fête des associations...)
- Plus encore ont participé aux festivités (galettes, clôture salle et 14 juillet).

Soyez-en remerciés.

Grand merci tout particulier à Géo et son excellent Méchoui et félicitations à Christian COLLINET qui a gagné le tir du roi.

Nous avons aussi le plaisir d'accueillir d'anciens archers du club, bienvenue à tous.

Nous clôturerons, pour ceux qui le désirent, par un verre de l'amitié.

Le quorum étant atteint, nous pouvons débiter l'Assemblée Générale.

Vote P.V. antérieur

Sans aucune abstention, le procès-verbal de l'A.G 16 est voté à l'unanimité.

Ordre du jour

- **Nombre d'adhérents à ce jour et vote des tarifs des licences au titre de 2025/2026.**
- **Organisation de la buvette du vide grenier d'automne.**
- **Calendrier des Manifestations, animations et initiations 2025-2026.**
- **Usage et amélioration du Pas de Tirs de "La CIBLE" , et information sur l'acquisition des matériaux pour la réfection des buttes de tir.**
- **Information sur les formations arbitres et entraîneurs.**
- **Achats de stramits pour la salle et agrandissement du pas de tir 18 mètres.**
- **Retrait de Rémi de toutes ses fonctions d'arbitrage à tous les niveaux**

Manifestations 2024/2025

En Septembre 2024 nous étions présents en grand nombre à la Fête des associations, qui avait été déplacée dans la salle des sports du Bois plage en Ré, salle très petite, nous n'avions que très peu de place, très bruyante et sans point de restauration. Merci à tous les archers qui ont contribué au repas des bénévoles.

Le 11 Octobre 2024 nous nous sommes réunis pour notre assemblée générale n°16.

Nous n'avons pas participé à la brocante d'octobre 2024 qui avait été attribuée à d'autres associations de Saint Martin.

Les 9 et 10 Novembre 2024, notre concours 2 x 18 mètres et jeunes. Très bonne participation le dimanche comme tous les ans mais le concours amical du samedi n'a pas eu un gros succès,

Le 9 Janvier 2025, notre traditionnelle Galette des rois a réunie une grande partie de nos adhérents. Dans une salle malheureusement très petite, vu le nombre d'archers présents.

Au mois de Mars, le 23, nous nous sommes retrouvés pour le nettoyage du pas de tir extérieur et pour la couverture de notre préau. Comme d'habitude beaucoup de volontaires. Merci à Christian, pour la tonte du pas de tir, toujours impeccable, et ceci tout au long de la saison, merci à Mathieu pour nous avoir fait découvrir ses supers hamburgers....et merci à tous les bénévoles présents qui font de notre pas de tir un endroit très apprécié des archers et de tous nos visiteurs.

Le 6 Avril 2025 la clôture salle a vu beaucoup de nos nouveaux adhérents venir partager les jeux d'arcs. Ambiance garantie comme toujours.

En Avril 2025, notre concours Nature dans les remparts de Saint Martin. Très bonne participation, comme toujours, mais beaucoup trop de manutention au niveau de l'organisation et de l'implantation des structures pour la

restauration, le greffe et l'accueil des archers. Le chemin d'accès au bas des remparts devient dangereux tant à pied que pour les véhicules. Nous envisageons l'année prochaine de tout installer sur le haut du vert clos.

En mai 2025 buvette de la brocante de Saint Martin . Gros succès comme d'habitude, beaucoup de bénévoles.

Et bien sur notre fête du 14 juillet de plus en plus de monde, toujours très conviviale.

Je passe la parole à notre trésorière Gaëlle Lamousse pour le rapport financier :

Rapport financier

Prise de parole de la trésorière, Gaëlle Lamousse :

L'année passée nous avons eu 10 460,52€ de charges et 11 503,97€ de produits (soit 1 043,45€ de bénéfice) dont 605€ de licences. Ce qui représente 30% de moins que l'année passée.

En effet, 90% des adhérents sont affiliés FFTA. Il y a donc moins d'archers avec une licence club.

Pour ne pas changer les habitudes, notre association a tenu la buvette du vide grenier de printemps. Cette manifestation nous a permis de récolter 1 616,90 € (1429,78 € en 2024).

Afin de pouvoir répondre à la demande, cette année le club a investi dans un système de paiement par carte bancaire auprès de notre banque du Crédit Agricole. Le système comprend un terminal de paiement et la possibilité de connecter trois téléphones sur une application spécifique. Le montant de cet achat est de 46,80€

Cela nous a rapporté 420,50€ pour des frais de commission s'élevant à 7,39€.

Ce moyen de paiement sera également proposé lors des compétitions.

Le Crédit Agricole a accordé au club une subvention exceptionnelle de 300 € pour participer au financement des maillots. Le logo figurera sur la prochaine commande.

Le crédit agricole met également à disposition du club des goodies (verres, crayons, rubalise...) et peut éditer des flyers gratuitement.

L'organisation des compétitions (salle et tir nature) représente également un apport financier non négligeable. Cette année, nos deux compétitions nous ont rapporté un total de 684,87€. Ce qui représente 400€ de moins que l'année dernière. (296,18€ pour le concours salle et 388,69€ pour le nature).

Beaucoup de participants pour les deux concours mais augmentation du prix de l'alimentation et moins de spectateurs présents. De plus, il n'y avait plus de stock. Il a donc fallu racheter l'intégralité des fournitures.

Cette année, les entraîneurs du club devront refaire une formation de recyclage pour un coup d'environ 200€ en fonction du site de formation.

Nous avons également un arbitre en formation, Florent. Comme indiqué l'année dernière, nous prenons en charge les frais de formations à hauteur de 50% la première année et les 50% restant après obtention du diplôme et 3 ans d'implication au sein du club.

De plus, 50% des frais de péages, soit 125€, seront pris en charge par le club tous les ans tant que Florent couvrira le club en tant qu'arbitre.

La participation des archers visiteurs et les animations durant la saison estivale nous ont rapporté 400 €.

Cela nous permet de couvrir les frais d'entretien du pas de tir extérieur (réparation tondeuse, essence).

Merci aux archers qui assurent ces animations et accueillent chaleureusement les visiteurs sur notre pas de tir.

Je tiens également à signaler l'importance du bénévolat qui est mis en avant sur notre compte de résultat. Il représente environ 30 000 € et comprend :

- les entraîneurs
- les arbitres
- les réunions de bureau
- les réunions extérieures
- le temps passé par les archers sur les différentes manifestations

Il faut savoir que le bénévolat est pris en compte lors de demande de subvention. Il représente la bonne santé du club.

Donc un grand merci à vous tous.

Concernant les licences, au vu des résultats listés ci-dessus, je propose de ne pas augmenter les tarifs pour l'année prochaine.

Elles resteront donc à 125€ pour les adultes et 100€ pour les jeunes. A titre informatif, la licence jeune n'a pas augmenté depuis 2018.

PRÉVISIONNEL 2025 – 2026

CRÉDIT		DÉBIT	
Licences	2500	Licences	1797
Subvention Mairie	1500	Matériel (mur de tir)	700
Animation		Matériel de tir et entraînement	700
Vide Grenier	2000	Fourniture de bureau	300
Concours	800	achat de récompense	500
Visiteurs	350	assurance	150
		Repas club (galette, AG, 14/07...)	600
Report excédent exercices précédent	1043,45	changement de paille extérieurs	600
		réparation diverses	200
		dédommagement arbitres/président	100
		investissement matériel compétition	600
		entretien tondeuse + hivernage	550
		formation entraîneur / arbitre	1200
		location (hébergeur, logiciel...)	200
TOTAL	8193,45	TOTAL	8197
TOTAL EXERCICE	- 3,55		

Vote du rapport prévisionnel

Vote à l'unanimité

Manifestations 2025/2026

Prise de parole de Jean Louis Ruault :

Un petit point sur les manifestations pour cette année ;

-Le 7 septembre 2025 , fête des associations

nous avons annulé notre participation après un sondage auprès de nos adhérents et au vu du nombre d'archers renouvelant leur licence, et de la place sur le pas de tir, nous n'aurions pas eu la possibilité de prendre de nouveaux adhérents.

Nous envisageons d'ailleurs d'agrandir le pas de tir dans la salle de sport. Nous n'avons pas eu d'opposition de la mairie pour ce projet, qu'il serait bon de concrétiser avant le mois de Mars.

-le 26 Octobre 2025, brocante de Saint Martin de Ré,

Pour l'organisation, nous avons besoin la veille le 25 Octobre 2025 de 6 bénévoles pour le transport du matériel et la mise en place de notre stand de restauration sur la brocante ,

Archers volontaires : Christian et Isa,Christian,Justin,Sylvain,Stéphanie et Michel.

Rendez vous est pris à la Poudrière à 17 heures,

Le jour J Dimanche 26 octobre 2025 :

6h30 Jean louis,Nadine,Magali,Rémi pour le café et l'ouverture du stand

7h00 Dominique avec la viennoiserie

9h30 Stéphanie,Stéphane,Sylvain,Michel,Christian,Laurence, France pour l'installation du stand restauration.

(barnums, tables,installation des friteuses et hot-dog. ect

Christian C et Sylvain seront affectés à la cuisson des frites,

Rémi,Michel et Magali à la distribution des frites

France et Stéphanie a la cuisson et distribution des hot-dog,

Dominique au vin chaud.....

10h00 environ, Domitille et ? Commencent la prise de commande sur la brocante.

18 h 00 environ, démontage et rangement du stand. Retour à la poudrière.

Une demande est faite pour de la pâtisserie , cette demande sera réitérée par mail et/ou groupe watsApp . Sylvain propose de nous apporter des compotes de pommes maison.

-les 8 et 9 Novembre 2025, concours 2 X 18 mètres

Peu d'inscriptions pour l'amical du samedi, un mail de relance sera fait par Rémi à tous les clubs de la région ;

Le département ne nous a octroyer que 60 passages de pont pour les participants, les passages n'étant remis que pour une seule manifestation à la fois, il faudra anticiper pour le concours nature.

Pour l'organisation, le vendredi 7 novembre à 18 H, rendez vous à la poudrière pour le transport des cibles et du matériel ,

archers volontaires : Cyril,Christian, Isa,Mathieu et Sylvain

le Samedi 8 novembre à 8H30

traçage : Dominique et Stéphane,

installation tapis,chaises,tables et bar et cibles : Nadine,Mag,Christian,Isa,Christian C, Cyril,Sylvain,Mathieu et France

10 h Laurence pour le petit déjeuner et bar, avec Domitille

14 h Gaëlle et Géo pour le greffe

17 H récompenses : Notre président

Blasonnage et positionnement des cibles pour le dimanche : tous les volontaires .

Le Dimanche 9 novembre :

7 H Jean Louis pour le café,

Lolo pour le repas des arbitres

le matin pour le bar : Laurence,Francis,Domitille Tous les archers compétiteurs étant sur la ligne de tir....

Vers 17 h 30 tous les archers disponibles pour le démontage et le rangement des cibles et du matériel. Et si possible remplacement des stramits du mur de tir.

- le 9 Janvier 2026 galette des rois

-le 21 Mars 2026 nettoyage du pas de tir extérieur si le temps le permet.

- le 29 Mars 2026 clôture salle a voir rapidement si la salle n'est pas prise car beaucoup de demandes.

- le 19 Avril 2026 concours nature qui sera le support du Championnat Départemental. A ce sujet, nous recherchons de nouvelles idées pour les récompenses. Traditionnellement, il est offert aux 3 premiers de chaque catégorie une bouteille de vin , nous attendons vos propositions.....

- le 14 Mai 2026 Buvette de la brocante de Printemps.

Nous aimerions depuis longtemps récupérer l'organisation totale de cette brocante ; A voir .

- le 14 juillet 2026 Fête des archers de Ré

Voilà pour les dates à retenir.

AUTRES INFOS

Il nous faudra dès que possible renforcer les buttes de tir extérieures à 20 et 30 mètres avant les coups de vent de

l'hiver et plus tard refaire la butte et changer les pailles à 70 mètres.
Mettre en place des gouttières sous le préau pour le récupérateur d'eau.

Florent passe son examen d'arbitre lors de NOTRE concours salle en Novembre. Nous lui souhaitons le meilleur....

Nous allons relancer une nouvelle commande de maillots club avec le logo de notre nouveau sponsor. Toutes les infos seront sur le site.

Il est urgent de changer les 3 stramits de la salle, nous prévoyons de le faire à la fin du concours du 9 novembre, les stramits neufs seront sur site, ce qui nous évitera des transport inutiles.

Le partenariat avec CENTRE OUEST ARCHERY à été renouvelé, tous les archers du club bénéficient d'une remise de 8 % sur tous leur achats, sur présentation de leur licence valide et le club de 10 %;

Notre président nous demande de réduire nos échanges sur WhatsApp . Qui noient les infos importantes. (En fait Jean Louis n aime pas quand ses poches bipent)NDLR

Pour terminer Jean Louis nous informe du retrait de Rémi de toutes ses fonctions d'arbitrage à tous les niveaux et lui donne la parole afin de nous expliquer sa décision .
En résumé :

Depuis la démission de la présidente du C.D. qui a entraîné une cascade de démissions au sein du bureau du C.D. et le manque de contact entre les membres, le Comité est en grande difficulté. Vous avez du suivre toute l'histoire dans vos mails. Malgré 4 réunions avec la fédération, et la réélection du comité départemental il apparaît qu'avec le manque de transparence et de communication , Tout cela devient ingérable et ne correspond plus aux valeurs de Rémi. Pour rappel Rémi occupait les fonctions suivantes :

Responsable de la Commission CALENDRIER (CD17)

Membre de la Commission ARBITRES (CD17)

PCDA 17, membre de Commission ARBITRALE,

Membre de la Commission de Discipline (CRNATA)

Pour conclure Rémi a démissionné de l'ensemble de ses mandats, fonctions et nomination exercés depuis pas mal d'années tant au sein du CD17 que du CRNATA.
Il a également demandé à être placé dans les ARBITRES INACTIFS et se met en retrait pour une année.

A 21 heures 10 , l'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'assistance pour sa confiance renouvelée et lève la séance.

Le Président en exercice :

Jean Louis RUAULT

Le Secrétaire en exercice :

Nadine HUET

La Trésorière :

Gaëlle LAMOUSSE

Le Chargé Informatique et D.P. :

Dominique DESQUIBES

LES ARCHERS DE RE 14 avenue de Philippsburg 17410 ST MARTIN DE RE
06.86.36.84.52 archersdere@free.fr www.archersdere.fr